

**DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE
SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE D'ATTIJARI LEASING**

Monsieur Rached HORCHANI, qui détenait directement 100 000 actions et droits de vote représentant 4,71% du capital et des droits de vote de la Société ATTIJARI LEASING, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 29 Mai 2012, le seuil de 5% des actions et des droits de vote et ce, suite à l'acquisition sur le marché de 6 251 actions, représentant 0,29% des actions et des droits de vote.

Monsieur Rached HORCHANI a déclaré :

- Qu'il envisage de poursuivre l'acquisition et la cession des actions et droits de vote,
- Qu'il n'envisage pas d'acquérir le contrôle de la société ni de demander sa nomination comme administrateur,
- Qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par Tunisie Valeurs, Intermédiaire en Bourse, le 31 Mai 2012.